

Sandrans se situe à la **transition entre la Dombes des étangs** et la **Dombes bocagère**. C'est donc une des dernières communes vers le nord-ouest du bassin versant à comporter un nombre élevé d'étangs dombistes. C'est un lieu de carrefour entre la haute et la moyenne Chalaronne qui peut-être un bon point de départ pour pénétrer sur **le plateau dombiste** et ces **milieux si riches et si particuliers**.

La **route des étangs** chemine sur le territoire du bourg. Cette route se donne pour objectif de faire **découvrir les paysages et l'écosystème dombistes** en proposant un parcours balisé, privilégié au sein de ce territoire agricole. Afin d'enrichir l'itinéraire, on a cherché à développer des équipements qui permettent de mieux apprendre à connaître ce milieu et ce système agreste. Des aires de stationnement et des panneaux informatifs et pédagogiques ont ainsi été installés le long de la route. D'autres installations de type observatoire ornithologique seraient les bienvenues.

Le lieu-dit du Haudumont est un site entouré de 3 étangs appartenant à la fondation de France sur la commune de Sandrans et sur la route des étangs. Il s'agit d'une petite maison isolée sur un très léger promontoire qui surplombe l'étang Brouille, un autre étang qui le jouxte et l'étang de la Gélinière. Cet ensemble avec le bâtiment et les plans d'eau constitue un **lieu à l'écart des grands axes de circulation** où se développent les **milieux caractéristiques de la Dombes** et leur avifaune spécifique. Il serait opportun de valoriser ce lieu par un aménagement réfléchi qui permette à un public familial et aux visiteurs de la route de la Dombes de découvrir ici l'originalité de la faune, flore et des milieux dombistes.

1. Rendre possible pour un **public familial** une **découverte des milieux dombistes**, de leur avifaune et de leur flore exceptionnelles et une **sensibilisation** à leur fragilité.
2. **Fédérer** cette découverte avec les **équipements existants** sur le plateau dombiste et sur le bassin versant.
3. Réussir un **aménagement de qualité pour un accueil aisé et durable** qui **concilie ouverture au public et préservation** du site.

- Une **aire d'accueil soignée, intégrée à son environnement et à l'échelle du site**
 - une zone de stationnement intégrée dans la trame bocagère
 - un panneau d'accueil sur le réseau des itinéraires balisés
- Des **panneaux informatifs et pédagogiques** qui sensibilisent à la richesse des milieux
 - informations sur l'agrosystème dombiste
 - panneaux ornithologiques



- Un site qui propose un **observatoire ornithologique**
 - des postes d'observation sur les berges de l'étang
 - une tour d'observation des oiseaux en vol
- Une **structure relais** pour des parcours balisés de **randonnées libres** et des **découvertes natures** guidées
 - acquisition de la maison existante pour l'accueil du public et d'expos
 - animations d'ateliers découvertes natures tout public et scolaire au sein de la maison
 - création d'un pôle d'accueil et d'informations sur les randonnées en Dombes et val de Saône avec proposition de promenades diverses : VTT, tandem, ânes, calèches, cheval...



La maison du Haudumont

VOLET B : RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES PAYSAGES

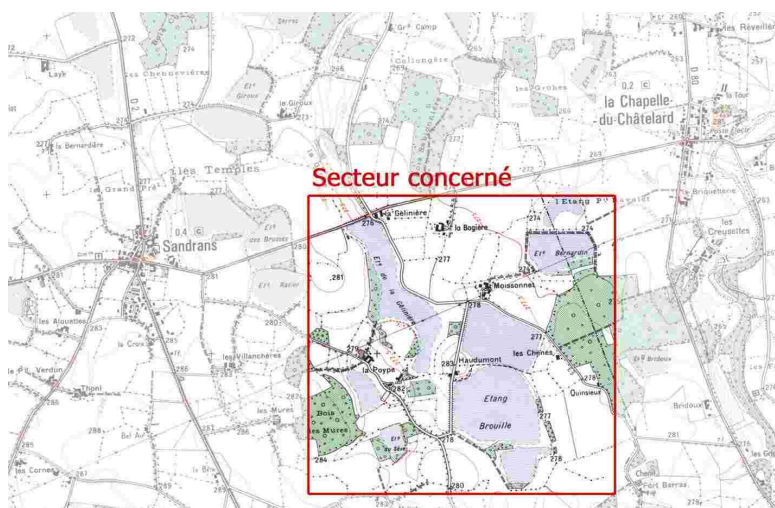
OBJECTIF	B 1-3	Mettre en valeur les milieux aquatiques
SOUS-OBJECTIF		Créer des sentiers pour permettre la découverte des milieux aquatiques Mettre en valeur les milieux aquatiques dans des sites fréquentés
COURS D'EAU		Le Dombes
OPERATION		Mise en valeur de la richesse écologique des étangs du lieu-dit Heaudumont

Fiche : B 1-3.12

COMMUNE (S)
Sandrans

Année de Réalisation
2009-2012

PLAN DE SITUATION



Secteur concerné
Lieu-dit Heaudumont à Sandrans

Situation sur le bassin versant
La Chalaronne et le Relevant sur le plateau de la Dombes

Unité paysagère concernée
La Dombes Bocagère et la Dombes des étangs

CONTEXTE DES OPERATIONS

Le lieu-dit Haudumont propose un bel ensemble de trois étangs surplombés par une petite butte où se trouve une petite maison. Il se situe sur la route des étangs et appartient pour partie à la fondation de France. Il pourrait donc constituer un site intéressant pour la mise en place d'un lieu d'accueil pour la découverte et la sensibilisation aux milieux dombistes et l'observation des oiseaux.

OBJECTIF VISE, JUSTIFICATION DES OPERATIONS

- **Enrichir la découverte grand public des paysages** de la Dombes.
- Proposer un **lieu de sensibilisation à la fragilité des milieux dombistes** tourné vers un public familial et relié aux autres points de découverte du territoire.

- Permettre un **accueil aisé et durable qui concilie ouverture au public et préservation** du site et des milieux

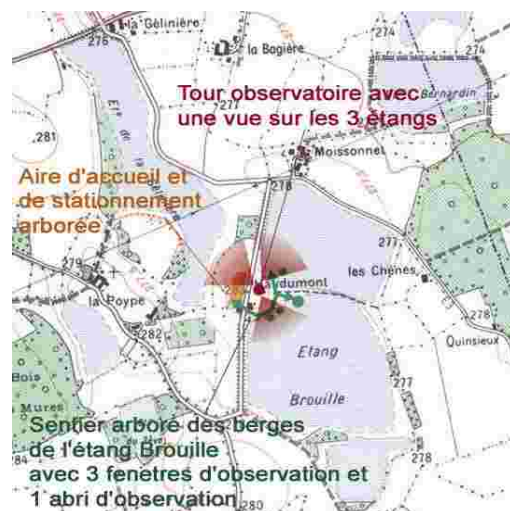
DEFINITION DE L'OPERATION

AMENAGEMENT D'UN POLE DE DECOUVERTE DU MILIEU DES ETANGS DE LA DOMBES

Le site privilégié que constitue le Haudumont, sera l'objet d'un projet d'aménagement ambitieux : un pôle de découverte des milieux de l'étang dombiste. Il constituera un site référence pour le grand public pour une visite de la Dombes.

On proposera sur ce site, plusieurs équipements complémentaires :

- une aire d'accueil et de stationnement avec un panneau informatif sur les parcours pédestres balisés depuis le Haudumont
- un sentier de découverte de l'étang Brouille avec postes d'observation de l'avifaune et de la flore depuis les berges et panneaux pédagogiques sur les milieux, faune et flore
- une tour panoramique d'observation des paysages des étangs



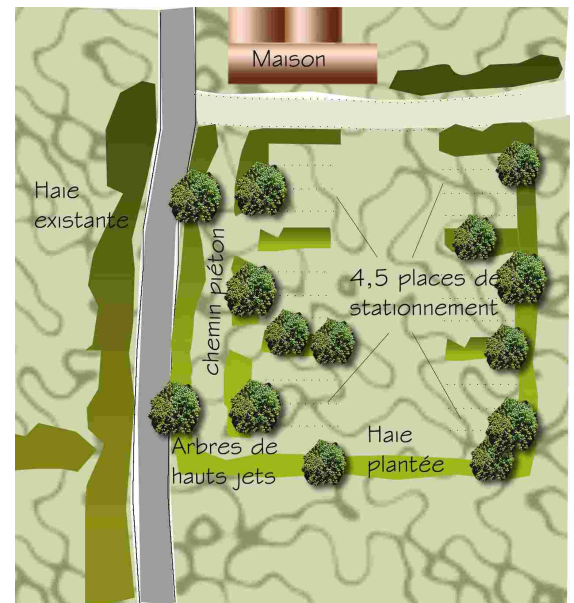
Principes d'aménagements pour le site du Haudumont

Aménagement d'une aire d'accueil



Une aire d'accueil du public sera réalisée en contre haut de l'étang de la Géliinière. Elle prévoira un stationnement de véhicules légers de tourisme intégré dans un maillage de haies bocagères qui dissimule les voitures et intègre le stationnement dans son environnement proche.

Une lisière épaisse longera la route pour isoler le stationnement composé de poches de 4 ou 5 places encadrées de haies arbustives avec quelques arbres de hauts jets pour apporter de l'ombrage aux véhicules. La capacité proposée pour ce stationnement sera de 25 places environ. Sachant que les personnes susceptibles de stationner leur voiture pourront le faire juste pour utiliser les sentiers de randonnées pas forcément pour l'observatoire.



▪ **Aménagement d'un sentier observatoire**

Un sentier sera aménagé pour accéder au plus proche des berges de l'étang Brouille et observer les oiseaux sur le plan d'eau. Des fenêtres d'observation et un observatoire abrité seront installés le long de ce chemin.

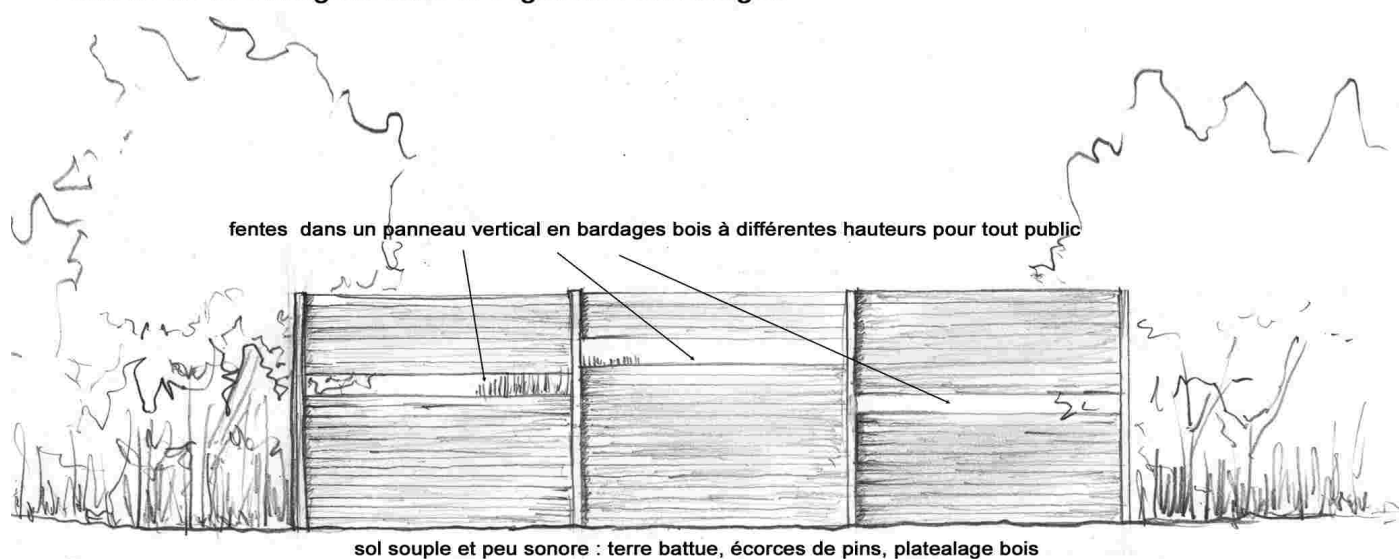


Afin de respecter la tranquillité de l'avifaune et permettre d'avoir le calme nécessaire à une observation fructueuse, le chemin sera planté d'essences bocagères indigènes aux berges des étangs dombistes.

Ce rideau arboré et arbustif permettra d'étouffer les bruits des visiteurs. Il créera également une rupture d'ambiance depuis l'aire d'accueil en proposant un couvert assez dense qui invite et incite les visiteurs à un changement d'attitude et au silence.

Le cheminement s'éloignera suffisamment de la route pour proposer des fenêtres d'observation camouflées dans la frange arborée des berges. Ces fenêtres seront situées en léger retrait par rapport au sentier encore plus près de l'eau. Elles seront constituées de panneaux verticaux en bois qui cachent l'observateur et donneront à voir les oiseaux au travers d'ouvertures en fentes d'une hauteur de 30cm environ.

Fenêtre de vue intégrée dans la végétation des berges



Un observatoire abrité trouvera sa place également sur les berges en retrait du passage du public. Il sera constitué en bois sur le même principe que les fenêtres d'observation. Il proposera également des bancs devant les fentes de vues sur les oiseaux afin de pouvoir rester plus longtemps sur ces postes d'observation. On trouvera accrochés sur les murs de l'abri des panneaux d'informations sur les espèces observables par saisons.

▪ **Panneaux d'interprétation**

Un ensemble de panneaux pédagogiques sur les milieux des étangs trouvera sa place sur l'aire d'accueil, le long du sentier et sous l'abri.

CONDITIONS D'EXECUTIONS

Convention avec les propriétaires des étangs et des parcelles pour l'aménagement et l'ouverture du site au public.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Type d'essences plantées pour les haies bocagères et l'aménagement du sentier :

- strate arbustive : cornouiller sanguin, aubépine, troène, fusain ailé, viorne, prunellier, noisetier, érable champêtre, orme, saule marsault, saule blanc (à proximité des berges)
- arbres de hauts jets : frêne commun, érable sycomore, chêne, alisier, noyer, aulne glutineux (à proximité des berges)
- revêtement du stationnement : gorrh ou gazon renforcé

- Aire d'accueil	29 200 € HT
- Sentier berges:	16 950 € HT
- Observatoire et fenêtre de vues	19 000 € HT
- Maîtrise d'œuvre	13 000 € HT
- Tour observatoire	22 000 € HT
- Etude préalable structure	5 000 € HT
- Maîtrise d'œuvre	4 000 € HT
- Entretien annuel chemin (12 passages)	2 400 € HT

Coût total de l'opération : **118 750 € HT**

MAITRE D'OUVRAGE

Le maître d'ouvrage proposé est la Communauté de Communes Chalaronne Centre.

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE PREVISIONNEL

2009 : Travaux aire d'accueil, sentier, observatoires

2011 : Etude technique tour observatoire

2012 : Travaux étude technique tour observatoire

Opération	Phasage	Montant Euros HT	Part Etat		Part Agence de l'Eau		Part Région Rhône-Alpes		Part Département de l'Ain		Part. M. O.		Part. SMTC si pas M.O.	
			%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€
Aire d'accueil	2009	29 200												
Sentier berges	2009	16 950												
Observatoire fenêtrés	2009	19 000												
Maîtrise d'œuvre	2009	13 000												
Entretien annuel	2009/2012	2 400												
Etude préalable	2011	5 000												
Tour observatoire	2012	22 000												
Maîtrise d'œuvre	2012	4 000												
TOTAL		118 750												

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Etude valorisation paysagère et touristique des bassins versants de la Calonne, de la Petite Calonne, de l'Avanon et de la Chalaronne et ses affluents (Agence Paysage Ménard)

www.signaletique.espaces-naturels.fr site internet de l'atelier technique des espaces naturels

Concevoir les parkings en milieu naturel A.T.E.N. Ministère de l'environnement, décembre 1999



Etude de valorisation paysagère et touristique des bassins versants de la Chalaronne



Sauvegarde et aménagement : espaces naturels DUP, Edition : Ministère de l'environnement et du cadre de vie, 39 p. 1978

Vers une gestion durable des territoires ruraux remarquables SALVI, Dominique Edition : Fédération des Parcs naturels régionaux de France, 54 p. 2000

Inauguration du parcours de découverte site des charmes à Sermoyer, samedi 18 juillet 1998,
Communauté de communes du canton de Pont-de-Vaux, 1998

Le réseau d'espaces naturels remarquables de Rhône-Alpes gérés par les conservatoires Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels non pag. 1999

Aménager et gérer des sites naturels remarquables Edition : Ministère de l'environnement, 68 p. 1994

La charte du balisage Fédération Française de la Randonnée Pédestre, Edition : FFRP, 24 p. 1987

Comment aménager vos sentiers en milieux humides L'ATELIER TECHNIQUE DES ESPACES NATURELS, 57 p. 1990

Espaces pour demain ... nos rivières 1993-1995 / Livre blanc d'une campagne nationale pour la mise en valeur des rivières de France et leurs abords ESPACES POUR DEMAIN, Edition : Espaces pour demain, 59 p. 2000

Sentier de découverte des paysages d'un mas de Camargue CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE, Edition : CRDP de Marseille, 34 p.1985

Sentier viticole COLLECTIF Edition : Conseil du Léman, 1 fiche, 2003

Sentiers d'interprétation DOSSIER CAUE DE L'AIN, NON PAG. 2000

Contrat de rivière de la Reyssouze étude paysagère CEDRAT DEVELOPPEMENT, Edition : Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Reyssouze et de ses affluents, 134 p. 1995

Ouvrages consultables au CAUE de l'Ain



Etude de valorisation paysagère et touristique des bassins versants de la Chalaronne

